

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE PRESTATIONS « GROUPES »

Les présentes conditions particulières de vente ont pour objet de définir les termes et conditions d'accès aux prestations « Groupes » et « Groupes scolaires » et « jeunes publics < 18 ans » proposées aux clients par la SAEML Les Reptiles de la Vienne (Siret 422 974 154 000 29).

La SAEML Les Reptiles de la Vienne est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle (Police n° : 140.076.495) souscrite auprès de la Compagnie MMA par le biais du cabinet MMA Sarl 3A Assurances de Chatillon sur Chalaronne, qui couvre notamment les dommages corporels, matériels et immatériels qui pourraient être causés aux clients par suite de carence ou de défaillance de ses services et prestations réalisés dans le cadre de ses activités touristiques.

Le fait pour le client de souscrire à une ou plusieurs prestations « Groupe » dans les conditions prévues à l'article I ci-dessous, emporte acceptation pleine et entière des présentes conditions particulières de vente. Les conditions particulières et générales de vente sont accessibles à tout moment sur le site internet www.terre-de-dragons.com

Les prix figurant dans les brochures sont applicables pendant l'année 2023. Ils sont déterminés en fonction des conditions économiques en vigueur à la date d'établissement des tarifs et peuvent être révisés, même après la réservation, uniquement en cas de variations des redevances et taxes afférentes aux prestations offertes.

Dans ce cas, SAEML Les Reptiles de la Vienne se réserve le droit de modifier le montant global du séjour en l'affectant du pourcentage de variation de l'élément concerné. Le client peut alors soit annuler, soit confirmer sa visite.

Toutefois, aucune modification du prix ne peut intervenir dans les vingt jours précédant la visite.

Nos tarifs, publiés en euros et par personne (sauf base forfaitaire pour des prestations de guides et d'animations « ateliers pédagogiques »), prennent en compte l'ensemble des prestations décrites dans les visites. Ils sont établis sur la base minimum d'un nombre de personnes payantes. En cas de modification de l'effectif (notamment à la baisse), le prix peut être amené à changer et sera recalculé.

Une fois le dossier confirmé par le client dans les formes prévues aux conditions de réservation mentionnées ci-dessous, la SAEML Les Reptiles de la Vienne ne peut appliquer rétroactivement les réductions et les offres promotionnelles ponctuelles.

I Conditions de réservation

La réservation est obligatoire pour toutes les visites groupes, groupes scolaires et groupes jeunes publics < 18 ans.

Tout visiteur quel que soit son âge doit être porteur d'un billet. La réservation préalable est également obligatoire pour les visites en groupe autonome avec un guide extérieur. Les présentes conditions particulières « groupes » sont accordées à partir de 20 personnes (« groupes », « groupes scolaires » et « groupe jeunes publics < 18 ans »). Pour les groupes de personnes en situation de handicap, les conditions s'appliquent à partir de 10 personnes.

Pour bénéficier des présentes conditions particulières « groupes », la réservation doit être effectuée au moins 20 jours à l'avance et comporter l'effectif, la nature des participants, le jour d'arrivée et les prestations choisies.

a) Modalité de réservation : SAEML Les Reptiles de la Vienne

Un groupe scolaire ou un groupe jeunes publics < 18 ans, accompagné d'un enseignant ou d'un encadrant, doit être composé d'au moins 80 % de jeunes scolarisés jusqu'au lycée.

Gratuités « groupes », et « groupe jeunes publics < 18 ans » :

1 accompagnateur gratuit pour 20 participants.

Gratuité « groupe scolaire maternelle » :

1 accompagnateur gratuit pour 5 participants.

Gratuité « groupe primaire » :

1 accompagnateur gratuit pour 10 participants.

Gratuités « groupes personnes en situation de handicap » :

1 accompagnateur gratuit pour 10 participants.

Les chauffeurs de car bénéficient systématiquement d'une gratuité (non comprise dans les gratuités évoquées ci-dessus) sur les visites du site lorsqu'ils y participent.

b) Confirmation :

Le contrat de réservation doit être confirmé par le client avant la date limite fixée à J-20, sauf indications contraires stipulées au contrat : - soit par simple retour du contrat complété et signé à la SAEML Les Reptiles de la Vienne dès lors qu'aucun acompte n'est dû (date du tampon postal faisant foi), - soit par retour « courriel » du contrat signé à la SAEML Les Reptiles de la Vienne (accueil@terre-de-dragons.com).

En l'absence de retour du contrat complété et signé à la SAEML Les Reptiles de la Vienne dans les délais, les prestations seront automatiquement annulées.

Modalités de Paiement : Tous les règlements devront être effectués en euros.



Le prix de la ou des prestation(s) réservée(s) devra être réglé par le client, après la visite, ou à réception de la facture envoyée par le service comptable de la SAEML Les Reptiles de la Vienne –Pour les Mandats administratifs ou vouchers : envoyer le bon de commande à l'adresse suivante : SAEML Les Reptiles de la Vienne, route du Fond d'Orveau, 86320 Civaux.

La facture, payable à réception, sera envoyée après la visite. -Virement bancaire : sur le compte IBAN FR76 1940 6000 3767 1652 5372 536. Sur l'extrait de compte, le client devra porter en objet de son virement le nom de son établissement ainsi que le numéro de dossier ou de facture communiqué par la SAEML Les Reptiles de la Vienne.

II ANNULATION/MODIFICATION

Toutes les conditions d'annulation, de modification éventuelle et/ou de remboursement sont définies dans le Devis, dans les présentes Conditions générales de Vente, et/ou dans les Conditions Spécifiques applicables à chaque Prestation.

a) Modification du fait du Client :

Aucune modification des prestations ne peut intervenir sans l'accord écrit de la SAEML Les Reptiles de la Vienne. Les demandes de modification d'un devis définitif doivent être effectuées par écrit auprès de la SAEML Les Reptiles de la Vienne et transmises par E-mail ou courrier. Les modifications demandées pourront être effectuées par la SAEML Les Reptiles de la Vienne sous réserve d'acceptation et de faisabilité. En aucun cas, les modifications portées directement par le client sur un document de la SAEML Les Reptiles de la Vienne ne pourront être opposées à la SAEML Les Reptiles de la Vienne.

Il est ici précisé que tout changement de date de séjour, de type de prestations demandé par le Client sera considéré comme une annulation du fait du Client et soumise aux dispositions de l'article ci-après (b-). Dans le cas où la SAEML Les Reptiles de la Vienne est en mesure d'effectuer les modifications demandées, cette dernière transmettra au Client dans les meilleurs délais un devis modificatif comportant, le cas échéant, une demande d'acompte supplémentaire liée à la hausse tarifaire occasionnée. Il est notamment précisé qu'une variation du nombre de personnes (notamment à la baisse) pourra entraîner une augmentation du Prix pleinement opposable au Client. L'absence de signature du nouveau Devis vaudra annulation du fait du Client aux termes et conditions de l'article ci-après.

b) Annulation du fait du Client :

Toute annulation même partielle doit être adressée à la SAEML Les Reptiles de la Vienne par lettre recommandée avec accusé de réception. La date prise en compte par la SAEML Les Reptiles de la Vienne sera celle d'envoi du courrier (cachet postal faisant foi) ou de réception de l'email (date de l'accusé de réception).



En cas d'annulation à J-10 de la date retenue, 50% du montant totale du devis accepté par le groupe sera exigible.

En cas d'annulation de J-3 à J, la totalité du montant total du devis sera exigible.

c) Modification / Annulation du Fait de la SAEML Les Reptiles de la Vienne :

C-1 Modification avant départ

Dans le cas où un dossier confirmé serait modifié sur un de ses éléments essentiels par la SAEML Les Reptiles de la Vienne, avant le début d'exécution des prestations et, en tout état de cause, avant départ du client, notamment dans un cas de force majeure ou du fait d'événements indépendants de la volonté de la SAEML Les Reptiles de la Vienne, le client doit, dans un délai de 8 jours après en avoir été informé par écrit par la SAEML Les Reptiles de la Vienne: - soit mettre fin à sa réservation et résilier le contrat sans pénalité- soit accepter la modification proposée par la SAEML Les Reptiles de la Vienne en signant un nouveau contrat, après acceptation d'un devis rectificatif et du programme des Prestations mis à jour. Toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par le client et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu sera restitué au client.

C-2 Dans le cas où la SAEML Les Reptiles de la Vienne annule les Prestations, avant le départ du Client, ce dernier en est informé par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception. Le Client obtiendra alors le remboursement immédiat des sommes versées. Sauf cas de force majeure et événements indépendants de la volonté de la SAEML Les Reptiles de la Vienne.

Ces dispositions ne s'appliquent pas lorsqu'est conclu un accord amiable ayant pour objet l'acceptation par le Client d'une prestation de substitution proposée par la SAEML Les Reptiles de la Vienne.

C-3 Retard : Le client doit impérativement en informer les services ou accueil du site. En cas de retard du groupe, le maintien des visites et / ou de leur durée, ainsi que l'ensemble des prestations ne peut être garanti par la SAEML Les Reptiles de la Vienne. Toute visite non réalisée sera due.

Non-présentation : La non-présentation du client entraîne dans tous les cas des frais équivalant au montant total du dossier.

Réclamation : Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée à la SAEML Les Reptiles de la Vienne par lettre recommandée avec accusé de réception si possible dans un délai inférieur à 15 jours après le séjour.

La renonciation par le client à une ou plusieurs prestations ne peut faire l'objet d'aucun remboursement ou contrepartie par la SAEML Les Reptiles de la Vienne

CNIL : Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit peut être exercé en écrivant à l'adresse suivante en indiquant votre nom, prénom et adresse à : la SAEML Les Reptiles de la Vienne, Service commercial groupes, route du Fond d'Orveau 86320 Civaux.



Droit applicable et juridiction compétente : Les présentes conditions particulières de vente sont soumises au droit français. A défaut de règlement amiable préalable, tout litige relatif à leur interprétation et/ou leur exécution relève des tribunaux compétents de Poitiers.

Extraits principaux du Règlement Intérieur du site :

Le règlement intérieur doit être respecté dans son intégralité. Il vous sera remis sur simple demande.

Accès et horaires d'ouverture Le site est ouvert :

Tous les jours de juillet à août, de 10h à 19h

Tous les jours pendant les vacances scolaires de 11h à 17h30.

Tous les jours de 10h à 18h pendant les vacances de Pâques et La Toussaint.

Fermé tous les lundis et mardis sauf vacances scolaires et jours fériés.

Fermé le 24, 25 et 31 décembre. Fermé en janvier.

Les pique-niques ne sont pas autorisés sur le site. Des espaces sont prévus à cet effet à l'extérieur.

Il est interdit de manger dans le parc.

Il est interdit de jeter de la nourriture aux animaux.

Vous devez impérativement ne pas quitter les espaces de circulation.

Il est interdit de fumer et vapoter à l'intérieur du site.

Il est interdit de toucher les animaux.

Il est interdit de frapper contre les vitres des terrariums et aquariums.

Il est interdit d'entrer dans le parc avec un animal de compagnie ou tout autre spécimen (à l'exception d'un chien- guide pour une personne déficiente visuelle).

Il est demandé de ne pas arracher fleurs et plantes.

Bon pour accord,

Le

Signature du client